

Réunion du 20 juin 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Monsieur Sébastien ZAEGEL
- Procuration(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Marcel BAUER ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Christiane WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Frédérique MOZZICONACCI
- Absent(s) :
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

**N° CD/2016/089 - Administration générale - 5
Personnel départemental - Propositions d'évolution des postes
et des effectifs**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

1) de supprimer les postes permanents suivants, par filière et cadre d'emplois :

Adjoints administratifs territoriaux: 2 (dont 1 à temps non complet)

Agents de maîtrise territoriaux : 1

Adjoints techniques territoriaux: 5 (dont 3 à temps non complet)

Ingénieurs territoriaux : 1

Infirmiers territoriaux : 1

Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques : 2

2) de créer les postes permanents suivants, par filière et cadre d'emplois :

Adjoints techniques des établissements d'enseignement : 1

Adjoints territoriaux du patrimoine : 1

Rédacteurs territoriaux : 5

Attachés territoriaux : 5

Administrateurs territoriaux : 3

Techniciens territoriaux : 2

Assistants territoriaux socio-éducatifs : 7

3) La création d'un volant d'emplois non permanents de 78 postes et 7 mensualités n'induisant pas de coût supplémentaire

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160620-lmc1101607-AU-1-1
Acte certifié exécutoire au : 23/06/16